

Procès-Verbal

Réunion du comité d'audit et des risques de la Commission de l'océan Indien (COI)

17 juillet 2025 sur place à Ebène et par visioconférence

Les participants :

Président :

- Monsieur Mohamed Abdoul EL Karim, de l'Union des Comores.

Membres présents :

- Monsieur Thierry Pellé, de la République de La France/Réunion.
- Monsieur Rina Tokiniaina Randriamampita, de la République de Madagascar.
- Monsieur Gooruchandresen Madhow, de la République de Maurice.
- Madame Colette Jean-Louis, de la République des Seychelles.

SG-COI présents :

- Monsieur Edgard Razafindravahy, Secrétaire général ;
- Madame Alice N'Diaye, Directrice ;
- Monsieur Nirina Razafintsalama, Chef de Service d'Audit interne ;
- Monsieur Vicky Cushmajee, Chef de Service Budget et Finance ;
- Madame Klervi Congard, Gestionnaire des ressources humaines ;
- Monsieur Innocent Lalao MIADA, Chef de Service Marché et Contrat ;
- Monsieur Daniel Rakotovao, Spécialiste en Audit interne ;
- Monsieur Bryan Chung Kai To, Coordinateur Opérationnel/SAF ;
- Monsieur Ziyaad Sahabun, Spécialiste en Gestion des Risques et Conformité ;
- Madame Christine Stanley, Comptable ;
- Madame Bineshwaree Jeebodh, Agent Administratif Service Audit Interne

1. Ouverture de la Réunion

La réunion s'est ouverte à 10h00 par les mots de bienvenue du Secrétaire général de la COI et des présidents du Comité d'Audit et des Risques, qui ont accueilli les membres présents.

2. Approbation de l'Ordre du Jour

L'ordre du jour a été présenté et unanimement approuvé par les membres du comité.

3. Points à l'Ordre du Jour

- Point 1 : Point de situation des activités réalisées par l'audit interne pour 2024 - 2025
- Point 2 : Présentation des rapports des Audits internes récents
- Point 3 : Présentation des conclusions des Audits externes récents
- Point 4 : Suivi des recommandations d'audit
- Point 5 : Divers et recommandation du CAR

4. Compte rendu

Point 1 : Point de situation des activités réalisées par l'audit interne pour 2023 – 2025

Le responsable du Service d'Audit Interne a fourni un rapport sur l'avancement des activités d'audit pour le trimestre en cours.

Il a mentionné que deux missions d'audit planifiées ont été achevées, ce qui représente 50 % du plan d'audit trimestriel. En parallèle, trois missions non planifiées ont été conduites, telles que la vérification des dépenses de clôture des subventions dans le cadre du projet TWENEX et le renforcement du contrôle et la gestion des équipements pour le projet Santé RSIE.

Deux autres missions sont en cours : un audit informatique et un audit des processus RH liés aux arrivées et aux départs des agents de la COI. Le taux d'avancement global du plan annuel d'audit est de 34 %, ce qui est en ligne avec les 25 % du temps écoulé dans l'année.

Le responsable du Service d'Audit Interne a également mis en avant la participation de l'équipe à diverses activités transversales, comme une formation sur l'intégrité proposée par le Fonds Vert pour le Climat (FVC) et la GIZ, dans le cadre du Peer Learning, ainsi qu'une formation dispensée par le Service des ressources humaines sur la prévention des discriminations, du harcèlement et des abus d'autorité en milieu professionnel. L'équipe a également pris part à des ateliers, des comités de pilotage et au suivi des recommandations émises lors des missions d'audit.

Enfin, il a exposé les perspectives du service d'audit interne, qui incluent un ajustement du plan annuel d'audit, des formations à venir sur l'éthique, un rappel des principes de contrôle interne, ainsi que la préparation à un audit à blanc pour l'évaluation des 9 piliers.

À la suite des interrogations du Comité d'Audit, il a été expliqué que l'ajout de missions au calendrier initial est dû à des circonstances exceptionnelles. En raison de l'échec du recrutement d'un auditeur externe pour les subventions du projet TWENEX aux Comores, le Service d'Audit Interne a été sollicité pour réaliser l'audit de clôture des subventions accordées à l'Université des Comores (UDC) et à l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANGD). De plus, la période de clôture du projet TWENEX ayant été raccourcie, le Secrétaire général a jugé nécessaire de mobiliser rapidement le Service d'Audit Interne pour garantir un contrôle adéquat dans les délais impartis.

Quant à l'audit de la subvention Horizon 2030, piloté par la Directrice, sa programmation récente résulte d'une demande du Secrétariat général visant à vérifier les comptes de cette subvention avant le départ de Madame la Directrice.

À l'issue des échanges entre les membres du Comité d'Audit et des Risques, la mise à jour du plan annuel d'audit a été validée.

Point 2 : Conclusion des Audits internes récents

Le spécialiste d'audit interne a présenté une synthèse des constats issus de six audits internes récents portant sur les projets ICC, RSIE III, Inventaire des équipements du projet RSIE III, SWIOFISH 5, et deux subventions mises en œuvre par l'UDC et l'ANGD dans le cadre du projet TWENEX.

À travers ces rapports, quatre principales faiblesses ont été identifiées. Il a été constaté en premier lieu des manquements ou insuffisances importants au niveau des pièces justificatives pour certaines dépenses. Ensuite, il a été observé que de manière générale, aucune procédure formelle de vérification des fournisseurs n'était en place. Par ailleurs, les demandes d'achat n'étaient pas toujours formalisées de manière adéquate. Enfin, les pratiques entourant les départs des agents n'étaient pas appliquées de manière uniforme.

En réponse à ces constats, des recommandations stratégiques ont été formulées, notamment la nécessité de renforcer la formalisation des procédures de contrôle interne, d'instaurer un dispositif rigoureux de vérification des fournisseurs et de structurer les processus liés aux départs des agents.

À la suite des discussions avec le Comité d'Audit et des Risques, il a été identifié que la formalisation et l'utilisation systématique de liste de contrôle sont des mesures clés pour renforcer le système de contrôle interne et assurer une traçabilité optimale des vérifications. Le Chef du Service Budget et Finance a souligné que le manuel budgétaire et financier de la COI prévoit déjà l'utilisation d'une liste de contrôle pour la vérification des pièces justificatives, notamment à travers le logiciel SAGE.

De plus, le Service des Ressources Humaines a annoncé que des directives concernant le statut du personnel sont en cours de révision, incluant les procédures liées aux départs et arrivées des agents.

Enfin, le Comité a mis en avant l'importance de réfléchir aux modalités d'application de la directive de l'AFD sur la passation des marchés, notamment en ce qui concerne l'obligation de déclaration d'intégrité pour tous les fournisseurs et de fixer un seuil et d'informer le comité des suites données lors de la prochaine réunion

Point 3 : Présentation des conclusions des Audits externes récents

Le Service d'Audit Interne a présenté une analyse des rapports d'audit externe portant sur les projets INCA, MASE, RSIE IV et SWIOFISH. Cette analyse a identifié divers axes d'amélioration transversaux nécessitant une attention particulière.

Il a été noté que les procédures reliées aux inventaires de caisse devraient être renforcées pour garantir un contrôle adéquat des fonds, tant sur le plan physique

que comptable. De plus, il est recommandé de formaliser de manière rigoureuse les sauvegardes des données informatiques afin d'assurer la sécurité et la traçabilité des données sensibles.

Il a également été suggéré de systématiser les diligences relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB/FT) pour les projets concernés. Enfin, les rapports ont souligné la nécessité de clarifier les mécanismes de suivi des coûts partagés et des activités des Officier de Liaison International (OLI).

Lors des discussions, il a été souligné l'importance de documenter de manière formelle le traitement des montants inéligibles des projets antérieurs, par le biais de mécanismes de compensation sur les nouveaux financements. Ainsi, il est nécessaire que les bailleurs établissent des notes explicites pour assurer la traçabilité et la conformité de ces opérations. Le comité a également demandé que ces documents soient partagés à ses membres.

Dans le but d'améliorer la gestion financière des projets, il a également été mis en avant l'importance d'intégrer la comptabilisation de tous les projets dans le logiciel SAGE. Cette intégration permettra d'assurer une traçabilité complète et une cohérence des données comptables au niveau institutionnel. Par ailleurs, le Service des Ressources Humaines, en collaboration avec les directeurs des centres techniques régionaux tels que le Centre Régional de Coordination des Opérations (CRCO) aux Seychelles et le Centre Régional de Fusion d'Information Maritime (CRFIM) à Madagascar, travaille actuellement sur l'élaboration de cadres de gestion pour les OLI.

Point 4 : Suivi des recommandations d'audit

Au terme du mois de juin 2025, le suivi de la mise en œuvre des recommandations d'audit révèle une progression significative. Sur un total de 352 recommandations, 170 ont été entièrement implémentées contre 79 lors de la dernière mise à jour.

Par ailleurs, 75 recommandations sont partiellement mises en œuvre, 44 sont toujours en cours de traitement, 31 doivent encore être implémentées, et 32 n'ont pas été mises en œuvre en raison de leur obsolescence, portant principalement sur des aspects informatiques. Il a été convenu que la liste de ces recommandations écartées sera communiquée au comité.

Un suivi particulièrement rigoureux est réservé aux 110 recommandations considérées comme prioritaires. Celles-ci incluent des mesures telles que l'harmonisation des manuels de procédures, l'établissement d'une politique formelle de gestion des fournisseurs, ainsi que la pleine intégration du logiciel SAGE dans l'ensemble des processus financiers.

Actuellement, le manuel budgétaire et financier de la COI fait l'objet de discussions, avec la participation active de tous les services rattachés au

Secrétaire général. L'objectif de cette démarche est de garantir une cohérence institutionnelle dans l'application des règles financières.

Parallèlement, les opérations d'inventaire sont menées au niveau de chaque projet, en utilisant des outils adaptés et en étroite collaboration avec le service administratif et logistique. Dans le cadre de la modernisation de ces procédures, un système d'inventaire par code-barres sera mis en place et sa mise en œuvre est prévue avant la fin de l'année 2025.

Point 5 : Divers et recommandation du CAR

En ce qui concerne les recommandations provenant des réunions précédentes du Comité d'Audit, il a été signalé que 27 recommandations ont été intégralement mises en œuvre, 26 sont en cours de réalisation, et 2 demeurent en attente de traitement. Des mesures concrètes ont été prises dans ce contexte, telles que la création d'une équipe spécialisée dans le suivi des aspects informatiques (IT) et le renforcement du dispositif global de suivi des recommandations d'audit par des réunions périodique avec les différents services

Le Comité d'Audit et des Risques recommande d'établir une cartographie des risques pour tous les projets afin d'améliorer la prévention des vulnérabilités et renforcer la gestion des risques à l'échelle de l'institution.

5. Clôture de la Réunion

Le Président du Comité a levé la réunion à 12h00. Avant la clôture, la Directrice a exprimé des remerciements au nom du Secrétaire général à tous les participants pour leur dévouement et leur contribution aux travaux du Comité.

Les membres du CAR ont été encouragés à continuer de suivre les recommandations discutées lors des échanges en vue de leur mise en œuvre. Il a été précisé que le procès-verbal de la réunion sera soumis à la validation des membres du Comité.

Signature du Président du CAR :



Monsieur Mohamed Abdoul EL Karim

Membres du CAR



Monsieur Rina Tokinaina Randriamampita



Monsieur Gooruchandresen Madhow



Monsieur Thierry Pellé



Madame Colette Jean- Louis